



Schweizerische Eidgenossenschaft
Confédération suisse
Confederazione Svizzera
Confederaziun svizra

Département fédéral de l'intérieur DFI
Office fédéral des assurances sociales OFAS

Berne, le 30 avril 2021

Mesures éducatives prises dans le domaine de la protection des jeunes face aux médias de 2016 à 2020 et futures activités de la plateforme Jeunes et médias

Rapport de l'Office fédéral des assurances sociales du 30 avril 2021

en réponse au mandat résultant de la décision du Conseil fédéral du 13 mai 2015

Résumé

Par décision du 13 mai 2015, le Conseil fédéral a chargé le Département fédéral de l'intérieur (DFI) de reconduire les mesures fédérales du volet éducatif de la protection des jeunes face aux médias et de lui présenter tous les cinq ans un rapport sur la mise en œuvre de ces mesures et les résultats obtenus.

L'Office fédéral des assurances sociales (OFAS) rend compte dans le présent rapport des résultats de l'évaluation de ces mesures prises de 2016 à 2020 ainsi que de la planification des activités pour la période 2021 à 2025.

Un mandat externe d'évaluation a permis d'analyser la conception et la mise en œuvre des mesures éducatives de protection de la jeunesse, les prestations fournies, leurs effets sur les groupes cibles ainsi que le rapport coûts/bénéfices des mesures prises depuis 2016. Il s'agissait également d'examiner dans quelle mesure les activités Jeunes et médias contribuent aux objectifs fixés à long terme. L'évaluation montre que leur conception est cohérente et leur mise en œuvre adéquate. Les prestations fournies dans les quatre champs d'action sont jugées positives à très positives par les acteurs interrogés. Le rapport coûts/bénéfices est lui aussi jugé positif : de l'avis des experts consultés, l'OFAS parvient, avec des ressources en personnel modestes, à fournir un grand nombre de prestations, à proposer des produits de qualité, à organiser des manifestations intéressantes, à mettre en réseau différents acteurs du domaine et à contribuer à la coordination des mesures existantes. L'évaluation confirme également l'efficacité des prestations. Les mesures Jeunes et médias ont incité près d'un tiers des acteurs du domaine à adopter un rôle plus actif. Elles ont par ailleurs entraîné un changement de modèle parmi les différents intervenants : ceux-ci sont en effet passés de l'interdiction à l'encadrement actif des enfants et des jeunes. On reconnaît aujourd'hui davantage le potentiel des médias numériques et plus seulement les risques.

Sur la base des résultats obtenus, trois recommandations ont été formulées : définir plus clairement le profil des offres Jeunes et médias, soutenir les manifestations locales organisées par des acteurs-clés et resserrer les échanges avec ces derniers. L'organisation des champs d'action a été légèrement adaptée et les activités pour la période 2021-2025 ont été définies en fonction de ces recommandations et des résultats d'une enquête menée auprès d'experts du domaine de la promotion des compétences médiatiques. Ces prochaines années, la promotion des compétences médiatiques continuera de constituer un thème de première importance. Le numérique évolue extrêmement vite et accompagner les enfants et les jeunes dans cet univers reste un enjeu crucial.

Sommaire

1	Contexte	7
2	État des lieux de l'utilisation des médias et de l'évolution technique, défis et offres de la plateforme Jeunes et médias	8
2.1	Utilisation des médias en Suisse	8
2.2	Évolution technique	9
2.3	Défis et offres de la plateforme Jeunes et médias	9
3	Évaluation externe	12
3.1	Objet et objectif de l'évaluation	12
3.2	Méthode	12
3.3	Résultats	12
3.3.1	Conception et mise en œuvre.....	13
3.3.2	Prestations (<i>output</i>)	13
3.3.3	Résultats relatifs aux effets des mesures.....	15
3.3.4	Conclusions et recommandations de l'évaluation externe.....	16
4	Conclusions de l'OFAS	18
4.1	Avis de l'OFAS concernant les recommandations	18
4.2	Activités 2021-2025	20
4.3	Synthèse	22
	Bibliographie	23

Liste des abréviations utilisées

OFAS	Office fédéral des assurances sociales
CIIP	Conférence intercantonale de l'instruction publique de la Suisse romande et du Tessin
AFAJ	Association faîtière pour l'animation enfance et jeunesse en milieu ouvert
CDIP	Conférence suisse des directeurs cantonaux de l'instruction publique
DFI	Département fédéral de l'intérieur
CFEJ	Commission fédérale pour l'enfance et la jeunesse
CCDJP	Conférence des directrices et directeurs des départements cantonaux de justice et police
PSC	Prévention suisse de la criminalité
CDAS	Conférence des directrices et directeurs cantonaux des affaires sociales
AIEP	Autorité indépendante d'examen des plaintes en matière de radio-télévision

1 Contexte

Il est difficile aujourd'hui de concevoir un quotidien sans médias numériques. Les enfants et les jeunes les utilisent tous les jours durant leur temps libre, à l'école et sur leur lieu de formation. Les progrès techniques fulgurants enregistrés ces dernières années influent sur la manière dont les enfants et les jeunes se servent des médias et sur les opportunités et les risques associés à leur utilisation. Cette évolution et les défis qui en découlent ont d'ailleurs fait l'objet de nombreuses interventions parlementaires ces dix dernières années. En réponse à certaines d'entre elles portant sur des aspects spécifiques du phénomène (nouveaux médias et violence, utilisation excessive d'Internet ou réseaux sociaux, par exemple), le Conseil fédéral a publié plusieurs rapports et chargé l'OFAS, dès 2011, de mettre en œuvre des mesures de promotion des compétences médiatiques. En 2016, ce programme limité dans le temps a donné le jour à la plateforme nationale Jeunes et médias.

Jeunes et médias est un instrument de promotion des compétences médiatiques mis en place par l'OFAS. Son objectif est d'encourager les enfants et les jeunes à utiliser les médias numériques de façon sûre et responsable. Pour y parvenir, ces compétences médiatiques sont soutenues par les parents et les autres adultes de référence (grands-parents, oncles et tantes, parrains et marraines, etc.), mais aussi par les enseignants et les personnes chargées de l'encadrement (éducateurs de la petite enfance, personnel d'accueil parascolaire, animateurs de jeunesse, etc.). Ces intervenants sont soutenus dans cette fonction active d'accompagnement des enfants et des jeunes dans leur utilisation quotidienne des médias. Des activités sont déployées à cet effet dans quatre champs d'action :

- Information et sensibilisation : par ex. site jeunesetmedias.ch, brochures, activités sur les réseaux sociaux ;
- Soutien aux acteurs-clés : par ex. conseils aux acteurs, aides financières allouées pour des projets ;
- Développement du savoir : par ex. soutien financier d'études nationales, travaux de fond ;
- Coordination et mise en réseau : par ex. encouragement de la coopération horizontale et verticale, organisation de conférences et rencontres de réseau.

Par décision du 13 mai 2015, le Conseil fédéral a chargé le DFI (OFAS) de lui présenter tous les cinq ans un rapport sur la mise en œuvre des mesures éducatives de protection des enfants et des jeunes face aux médias et les résultats ainsi obtenus. Par le présent rapport, l'OFAS s'acquitte de ce mandat.

Le Conseil fédéral a également chargé l'OFAS d'examiner l'élaboration d'une réglementation du domaine des films et des jeux vidéo fondée sur le droit fédéral. Il a adopté le message concernant la loi fédérale sur la protection des mineurs dans les secteurs du film et du jeu vidéo au cours du deuxième semestre 2020. Le présent rapport ne porte pas sur ce volet réglementaire de la protection des enfants et des jeunes.

2 État des lieux de l'utilisation des médias et de l'évolution technique, défis et offres de la plateforme Jeunes et médias

2.1 Utilisation des médias en Suisse

Les chiffres de l'étude JAMES 2020 révèlent les tendances d'utilisation des médias numériques chez les jeunes en Suisse : en 2020, 99 % des jeunes de 12 à 19 ans possèdent un smartphone. Tous les jeunes qui disposent d'un téléphone portable l'utilisent régulièrement, à savoir tous les jours ou plusieurs fois par semaine. 87 % des jeunes surfent quotidiennement sur Internet et 10 % plusieurs fois par semaine. La proportion des jeunes qui utilisent Internet sur un téléphone portable est passée de 68 % à 92 % entre 2012 et 2020. Les jeunes sont actifs en ligne en moyenne durant trois heures et dix minutes par jour. Le week-end, ils y passent cinq heures par jour en moyenne. La majeure partie de ce temps est passée sur les réseaux sociaux — 98 % d'entre eux sont membres d'un réseau social au moins — ou sur les plateformes vidéo et les moteurs de recherche. Les jeunes utilisent aussi des applications mobiles telles que WhatsApp ou Threema pour communiquer : 97 % des jeunes qui possèdent un portable utilisent ces applications plusieurs fois par semaine.

L'étude MIKE 2019 a examiné le comportement en matière d'utilisation des médias des enfants de 6 à 13 ans en Suisse. Les résultats montrent que regarder la télévision est l'activité associée à un média la plus fréquente, suivie par celle d'écouter de la musique, de jouer à des jeux vidéo et de lire des livres. Le téléphone portable est leur appareil préféré. Plus de la moitié des enfants (51 %) utilisent régulièrement (au moins une fois par semaine) un portable. Le téléphone portable est surtout utilisé pour jouer à des jeux vidéo, écouter de la musique et visionner des vidéos en ligne, ainsi que pour envoyer et recevoir des messages. 42 % des enfants indiquent utiliser régulièrement une tablette et 64 % disent surfer régulièrement sur Internet.

Les tendances d'utilisation des médias par les enfants et les jeunes peuvent être résumées de la manière suivante : les enfants commencent à utiliser les divers médias numériques de plus en plus tôt. Cela vaut non seulement pour la télévision, mais aussi et surtout pour les ordinateurs (ou les tablettes), les téléphones portables et tout ce qui permet d'accéder à Internet. Parallèlement, la durée d'utilisation quotidienne des médias par les enfants et les jeunes augmente. L'utilisation des médias se déplace progressivement de la simple consommation de contenus standardisés vers l'interactivité et la communication, voire la représentation de soi. L'importance de YouTube et des plateformes de streaming telles que Netflix ne cesse de croître. L'utilisation mobile des médias et en particulier d'Internet est une tendance significative. Les jeunes ont en permanence un smartphone sur eux.

Pendant le confinement imposé lors de la crise du coronavirus, les enfants et les jeunes ont utilisé encore plus intensivement les médias électroniques. En effet, l'étude JAMES 2020 indique une augmentation de leurs activités en ligne de 40 minutes sur semaine et de 55 minutes durant le weekend en moyenne en comparaison avec l'enquête de 2018. Ce qui représente l'augmentation la plus importante depuis le début des observations en 2010. Par ailleurs, dans le cadre de l'étude européenne *Kids' Digital lives in Covid-19 Times* (KiDiCoTi), les jeunes Suisses de 10 à 18 ans ont rapporté avoir passé durant la période de confinement en moyenne cinq heures et cinquante minutes sur les médias numériques par jour au total dont trois heures et demi environ pour l'école. 41 % de ces jeunes ont eu plus régulièrement l'impression de passer trop de temps sur les médias numériques durant le confinement.

2.2 Évolution technique

L'évolution technique conduit à un foisonnement des offres de services médiatiques et de communication. Les enfants et les jeunes utilisent ces services durant leur temps libre, à l'école et sur leur lieu de formation. Les évolutions techniques peuvent se résumer comme suit :

- Les appareils mobiles tels que smartphones et tablettes sont de plus en plus performants et leur nombre augmente de façon exponentielle.
- Le volume de données croît également de façon constante. En outre, les données sont toujours plus rarement stockées sur des appareils locaux, mais plutôt dans des centres de calcul externes (*clouds*).
- La convergence des appareils, des services et des contenus progresse. Aujourd'hui, le smartphone fait non seulement office de téléphone, mais aussi d'ordinateur avec accès Internet, d'appareil photo, de caméra, de lecteur audio, de réveil, de calendrier, etc. Simultanément, différents appareils permettent d'accéder aux mêmes services (par ex. Facebook) et contenus (par ex. des films ou des jeux vidéo). Les appareils sont aussi toujours plus faciles à utiliser.
- Les applications pour appareils mobiles utilisant la géolocalisation sont toujours plus nombreuses, ce qui permet de fournir aux utilisateurs des informations qui diffèrent selon la zone où ils se trouvent. Ainsi les opérateurs de téléphonie mobile et les fournisseurs de services peuvent non seulement enregistrer des données personnelles, mais aussi établir des profils de déplacement.

Les évolutions techniques conduisent par conséquent à une « hyper-connexion » et garantissent à la fois une disponibilité numérique permanente et un accès aux données, aux informations et à la communication sans limite de temps ou de lieu.

En participant activement à notre société médiatique, les enfants apprennent non seulement à lire, écrire et calculer, mais ils acquièrent également des techniques aujourd'hui indispensables pour gérer de nombreuses situations de la vie quotidienne ou professionnelle. L'utilisation des médias numériques comporte cependant aussi de nombreux risques aux conséquences potentiellement néfastes pour la santé physique et psychique des enfants et des jeunes. C'est pourquoi ces derniers doivent être sensibilisés à ces risques, mais aussi apprendre à tirer parti des opportunités offertes par les médias numériques.

2.3 Défis et offres de la plateforme Jeunes et médias

Les enfants et les jeunes utilisent toujours plus souvent et plus tôt les médias numériques. Le smartphone permet aux jeunes d'être en ligne de façon permanente. Étant donné qu'ils possèdent presque tous un tel appareil, ils sont plus autonomes dans l'utilisation des médias, ce qui limite les possibilités de contrôle des parents et des autres adultes de référence. Il est d'autant plus important que les enfants et les jeunes aient les compétences médiatiques leur permettant d'utiliser les médias numériques de manière responsable et sûre.

Pour ce qui est des parents et des autres adultes de référence, les possibilités de contrôle se sont réduites, et la diversité des thématiques en relation avec les médias numériques exige des connaissances et des aptitudes que tous n'ont pas. C'est là qu'intervient la plateforme Jeunes et médias : elle fournit les connaissances nécessaires aux parents et aux autres adultes de référence, ainsi qu'aux enseignants et aux personnes chargées de l'encadrement, les conseille et leur apporte le soutien nécessaire à l'accompagnement des enfants et les jeunes dans leur utilisation des médias. Les enfants et les jeunes en Suisse doivent pouvoir utiliser les médias numériques de façon sûre et responsable. Telle est la finalité de Jeunes et médias. Pour y parvenir, les objectifs suivants ont été définis :

- Promouvoir les compétences médiatiques des parents, des autres adultes de référence, des enseignants et des personnes chargées de l'encadrement afin qu'ils puissent exercer une fonction active d'accompagnement ;
- Appuyer les activités des acteurs du domaine (associations faïtières ou de branche, prestataires nationaux ou suprarégionaux) ;
- Soutenir la recherche et améliorer le niveau de connaissances ;
- Assurer la mise en réseau (par ex. organiser des rencontres de réseau ou des colloques).

Pour atteindre ces objectifs, la plateforme Jeunes et médias mène de multiples activités dans quatre champs d'action.

Champ d'action « Information et sensibilisation »

Les mesures dans le domaine de l'information et de la sensibilisation visent à renforcer les compétences médiatiques des personnes en contact direct avec les enfants (parents, adultes de référence, enseignants et personnes chargées d'encadrement) et à les soutenir pour qu'elles puissent exercer une fonction active d'accompagnement.

Le développement et l'actualisation régulière du site www.jeunesetmedias.ch constituent la pierre angulaire de ce champ d'action. D'autres mesures telles que l'envoi trimestriel de la newsletter, la communication par le biais des réseaux sociaux (Facebook, Twitter, YouTube) et la publication d'articles dans la presse étayent ces efforts. À côté de cela, plusieurs publications jouent un rôle important : cinq brochures¹ en trois langues et un dépliant (« Recommandations pour l'utilisation des médias numériques ») en seize langues sont édités à l'enseigne de Jeunes et médias. Toutes les publications sont régulièrement actualisées.

Champ d'action « Soutien aux acteurs-clés »

Ce domaine regroupe toutes les activités de soutien et de renforcement des actions des multiplicateurs (associations faïtières ou de branche, prestataires nationaux ou suprarégionaux) visant à développer des mesures de promotion des compétences médiatiques correspondant aux besoins de la pratique.

Ces mesures prennent plusieurs formes : une aide spécifique à l'élaboration de brochures ou de matériel pédagogique, un soutien à l'organisation de colloques, de formations et de conférences, des aides financières octroyées pour des projets.

Champ d'action « Développement du savoir »

Ce domaine vise à enrichir les connaissances des acteurs en matière de protection des jeunes face aux médias et à fournir des exemples de bonnes pratiques. Il s'agit de combler des lacunes scientifiques dans le domaine de la promotion des compétences médiatiques au moyen de travaux de recherche ciblés, d'évaluations et de projets pilotes

Champ d'action « Coordination et mise en réseau »

Ce champ d'action consiste à renforcer la coopération aussi bien horizontale que verticale entre les services fédéraux, les cantons, les villes et les communes, l'économie et les acteurs privés. Il s'agit de contribuer à améliorer la diffusion des connaissances, l'échange d'expériences et la coordination des actions existantes. Un groupe stratégique composé de représentants des différents services fédéraux, des cantons, des villes et des communes² accompagne l'OFAS sur

¹ « Compétences médiatiques : Conseils pour utiliser les médias numériques en toute sécurité », « Compétences MITIC à l'école », « Compétences médiatiques et éducation ou tutorat par les pairs », « Promotion des compétences médiatiques dans les institutions pour enfants et adolescents présentant des besoins spécifiques », « Discours de prévention de la radicalisation sur Internet »

² Office fédéral de la communication (OFCOM), Office fédéral de la santé publique (OFSP), Office fédéral de la justice (OFJ), Office fédéral de la police (fedpol), Secrétariat d'État à la formation, à la recherche et à l'innovation

le plan stratégique. Des manifestations à but d'échange de connaissances et de réseautage sont en outre organisées (rencontres de réseau, forum national).

Points forts

Les points forts sont des thèmes prioritaires auxquels une attention particulière est accordée pendant environ deux ans. Ce sont des thèmes qu'il convient de développer ou d'approfondir, des contextes distincts dont il s'agit de tenir spécifiquement compte en raison de lacunes ou de besoins particuliers.

Les points forts suivants ont été traités ou lancés durant la période 2016-2020 :

- Éducation par les pairs (jusqu'en 2017) ;
- Pédagogie spécialisée (jusqu'en 2018) ;
- Extrémisme et radicalisation (2017-2019) ;
- Sexualité et Internet (2018-2019) ;
- Protection des données (2020-2021) ;
- La haine sur internet (2020-2021).

Pour chaque thème prioritaire, des mesures spécifiques sont définies avec le concours d'experts en fonction des lacunes identifiées et de la nécessité d'intervenir.

Ressources

L'OFAS alloue actuellement un total de 1,6 poste en équivalent plein temps et un crédit destiné aux prestations d'environ 550 000 francs par an pour les activités menées à l'enseigne de Jeunes et médias.

(SEFRI), Préposé fédéral à la protection des données et à la transparence (PFPDT), Conférence des directrices et directeurs cantonaux des affaires sociales (CDAS), Conférence suisse des directeurs cantonaux de l'instruction publique (CDIP), Conférence des directrices et directeurs des départements cantonaux de justice et police (CCDJP), Union des villes suisses (UVS), Association des communes suisses (ACS), Autorité indépendante d'examen des plaintes en matière de radio-télévision (AIEP), Commission fédérale pour l'enfance et la jeunesse (CFEJ)

3 Évaluation externe

3.1 Objet et objectif de l'évaluation

L'évaluation³ externe portait sur les mesures éducatives de protection des enfants et des jeunes face aux médias prises depuis 2016 dans le cadre de la plateforme Jeunes et médias, ainsi que sur la conception même de cette plateforme (objectifs, groupes cibles, structures, rôles, etc.). Les mesures de protection des mineurs dans les secteurs du film et du jeu vidéo, qui font l'objet d'un projet de loi en soumis au Parlement, en étaient, elles, exclues.

Le mandat d'évaluation avait pour but d'offrir une appréciation indépendante de la conception, de la sélection, de la mise en œuvre et de l'efficacité des mesures éducatives de protection des enfants et des jeunes. Il portait ainsi sur l'adéquation, l'efficacité et l'économicité des mesures prises, ainsi que sur d'éventuels potentiels d'optimisation de la conception et de la mise en œuvre.

L'évaluation poursuivait les quatre objectifs suivants :

- 1) Analyser la conception et la mise en œuvre ;
- 2) Analyser les prestations fournies (*output*) et leurs effets (*outcome*) ;
- 3) Estimer à quel point les mesures contribuent à atteindre les objectifs à long terme ;
- 4) Procéder à une évaluation globale des mesures, en tirer des conclusions et formuler des recommandations.

3.2 Méthode

L'OFAS a soumis l'attribution du mandat d'évaluation à une procédure publique. Les procédures d'appel d'offres et de sélection de l'adjudicataire ont été accompagnées par le groupe stratégique Jeunes et médias, lequel a aussi soumis le projet de rapport final et les recommandations de la mandataire à un examen critique à l'attention de cette dernière.

Pour répondre aux questions de l'OFAS, la mandataire a mené cette évaluation en cinq étapes :

- 1) Entretiens exploratoires avec l'équipe de l'OFAS ;
- 2) Analyse des documents et des données ;
- 3) Entretiens d'experts avec quinze représentants des domaines de l'enseignement, de la formation des parents, de l'animation enfance et jeunesse en milieu ouvert, des services fédéraux et des cantons ou des conférences intercantionales ;
- 4) Enquête en ligne auprès de personnes chargées d'encadrement et de multiplicateurs à laquelle 765 personnes ont pris part ;
- 5) Validation écrite des recommandations de l'équipe d'évaluation par 29 experts.

Les résultats ainsi obtenus ont permis à la mandataire de répondre aux questions d'évaluation et d'identifier les potentiels d'optimisation en matière de conception et de mise en œuvre, de prestations et d'efficacité de la plateforme Jeunes et médias. Elle en a finalement tiré trois recommandations.

3.3 Résultats

Dans l'ensemble, l'évaluation brosse un tableau extrêmement positif des mesures de protection de la jeunesse mises en œuvre. Leur conception est jugée cohérente et leur implémentation adéquate. La communication et l'approche participative de l'OFAS sont très appréciées. Les acteurs interrogés ont un avis positif à très positif de ses activités et de des mesures adoptées. L'évaluation confirme l'efficacité des prestations. La satisfaction des participants et des

³ La Mantia, Alexandra ; Iselin, Milena ; Müller, Franziska ; Ritz, Manuel (2020). Évaluation des mesures éducatives prises dans le domaine de la protection des enfants et des jeunes face aux médias de 2016 à 2020. Aspects de la sécurité sociale. Rapport de recherche N°12/20 (en allemand). Berne : Office fédéral des assurances sociales OFAS

destinataires à l'égard de la voie choisie et des prestations fournies est vive, et l'évaluation a permis d'identifier un large éventail d'effets. De nombreuses personnes interrogées estiment en revanche que les ressources en personnel ne sont pas suffisantes.

L'équipe d'évaluation pointe pour sa part certaines prestations et certains champs d'action où des améliorations s'imposent, notamment au niveau du profil des manifestations et de la publicité des prestations du champ d'action « Soutien aux acteurs-clés ». Elle propose par ailleurs de collaborer à l'avenir encore plus étroitement avec les acteurs-clés.

3.3.1 Conception et mise en œuvre

Dans l'ensemble, la conception de Jeunes et médias est jugée cohérente et sa mise en œuvre adéquate. Les objectifs, les thèmes prioritaires, les destinataires et les groupes cibles choisis ainsi que la mise en œuvre sont bien coordonnés, de manière à déployer les effets recherchés. Les instruments, les rôles et les attributions existants sont également adéquats.

Il ressort de l'enquête en ligne que la promotion des compétences médiatiques est le principal **objectif** de Jeunes et médias. Mais les autres objectifs (soutenir la recherche et améliorer le niveau des connaissances ; soutenir et renforcer les actions des acteurs ; développer la mise en réseau) sont aussi considérés comme plutôt importants, voire très importants. Les experts interrogés soulignent l'importance de la mise en réseau.

De manière générale, les **thèmes prioritaires** choisis sont considérés comme importants par les participants à l'enquête en ligne, les plus importants étant clairement les thèmes « Sexualité et Internet » et « Protection des données ». Les experts interrogés sont eux aussi presque unanimes à estimer que les thèmes prioritaires sont adéquats, pertinents et actuels.

Les **destinataires** de Jeunes et médias (parents, enseignants, adultes de référence et multiplicateurs) sont jugés pertinents par les experts.

La clarté des rôles et des attributions au sein des différents **instruments** (groupe stratégique, réseau, groupes de travail thématiques) donne en revanche lieu à des appréciations diverses. Certains experts ne connaissent pas les différents organes et instruments ou ne savent pas quelles sont leurs fonctions spécifiques.

La **communication** de l'OFAS est saluée par toutes les personnes interrogées et sa manière de travailler est considérée comme très professionnelle.

3.3.2 Prestations (output)

Champ d'action « Information et sensibilisation »

Presque tous les participants à l'enquête en ligne sont globalement plutôt satisfaits ou très satisfaits des fournies dans ce champ d'action. Le **site Internet** recueille de manière générale des avis très positifs, en particulier sur l'intelligibilité de ses contenus. Les experts interrogés soulignent aussi l'amélioration significative résultant de la refonte du site à l'automne 2018.

Les activités sur les **réseaux sociaux** (Twitter, Facebook, YouTube) et la **newsletter** (quatre parutions par année) sont majoritairement jugées plutôt utiles ou très utiles dans l'enquête en ligne. Les experts sont eux aussi satisfaits du contenu et de la fréquence de la newsletter.

S'agissant des **brochures**⁴ et du **dépliant**⁵, l'appréciation a porté sur le volume, le contenu et la présentation. Interrogés sur les brochures, les participants à l'enquête ont exprimé un avis positif sur l'exactitude des informations, leur actualité, la manière de les transmettre, les axes thématiques choisis, le volume, la présentation graphique et la clarté des brochures. Quant au dépliant, presque tous le jugent très positivement. Les experts ont eux aussi une opinion favorable de ces imprimés. Ils les trouvent particulièrement utiles dans la mesure où ils peuvent être distribués. S'agissant du dépliant, ils apprécient particulièrement le fait qu'il soit disponible en seize langues.

Au chapitre des **besoins des destinataires et des acteurs de la mise en œuvre** non couverts par Jeunes et médias, certains ont exprimé le souhait que l'OFAS en fasse davantage pour que l'information atteigne les groupes cibles. Il a été suggéré que l'OFAS intervienne régulièrement dans les écoles ou lors de soirées pour les parents, ou qu'il mène des campagnes plus larges et fasse connaître plus activement ses prestations. Certains apprécieraient que l'on cherche davantage à atteindre les groupes cibles défavorisés sur le plan culturel.

Champ d'action « Soutien aux acteurs-clés »

Les prestations fournies à l'enseigne de ce champ d'action visent à soutenir et renforcer les activités des multiplicateurs : il s'agit à la fois de contributions en termes de contenu (présentations, relectures de textes, par ex.) et d'aides financières ponctuelles. Selon l'équipe d'évaluation, les personnes interrogées sont mal informées de ces prestations. Cela n'est pas surprenant dans la mesure où l'OFAS n'a pas communiqué activement sur ces opportunités de soutien. Aucun projet à valeur de modèle ou encourageant la participation des jeunes n'a bénéficié de ces aides financières, alors que cette possibilité existe.

Champ d'action « Développement du savoir »

Les activités de ce champ d'action visent à élargir les connaissances des acteurs dans le domaine de la promotion des compétences médiatiques et, plus généralement, de la protection des jeunes face aux médias, et à leur donner la possibilité de s'inspirer des bonnes pratiques en la matière. Plusieurs études nationales ont bénéficié à cette fin d'un soutien financier, de même que plusieurs projets-pilotes dans le cadre des thèmes prioritaires. Les prestations sont connues de la majorité des personnes interrogées, et près de deux tiers d'entre elles les jugent suffisantes. Certaines souhaitent que l'on organise davantage d'actions directes destinées aux enseignants et aux parents et que l'on fasse mieux connaître Jeunes et médias et les prestations offertes dans ce cadre. Selon la mandataire, le soutien de projets-pilotes en particulier est considéré comme une mesure importante et utile. De nombreuses personnes interrogées seraient favorables à une extension des activités dans ce domaine.

Champ d'action « Coordination et mise en réseau »

Par les activités de ce champ d'action, l'OFAS entend améliorer la coordination entre les acteurs et, ainsi, la qualité des mesures et leurs effets. Différentes manifestations ont été organisées dans ce cadre : le Forum national professionnel, le Réseau compétences médiatiques, ainsi que des réunions des groupes de travail thématiques et du groupe d'experts consacrées aux thèmes prioritaires.

Près de la moitié des participants à l'enquête en ligne sont d'avis que Jeunes et médias propose suffisamment de prestations de soutien et de mise en réseau des différents acteurs. Quelques-

⁴ Les quatre brochures suivantes ont été prises en compte dans l'enquête : « Compétences médiatiques : Conseils pour utiliser les médias numériques en toute sécurité », « Compétences MITIC à l'école », « Compétences médiatiques et éducation ou tutorat par les pairs », « Promotion des compétences médiatiques dans les institutions pour enfants et adolescents présentant des besoins spécifiques », « Discours de prévention de la radicalisation sur Internet ».

⁵ Le dépliant « Conseils pour utiliser les médias numériques en toute sécurité », édité en 2013, a été complètement remanié au printemps 2020. Il est maintenant intitulé « Recommandations pour l'utilisation des médias numériques » et se décline en trois versions adaptées chacune à une tranche d'âge spécifique.

uns ont à nouveau émis le souhait que l'OFAS s'adresse à l'avenir plus directement aux parents et aux enseignants dans le cadre d'actions locales. Une collaboration ciblée accrue avec des organisations telles que l'Association faîtière pour l'animation enfance et jeunesse en milieu ouvert (AFAJ), la Fédération suisse pour l'accueil de jour de l'enfant (kibesuisse) ou encore le *Schweizerische Spielgruppen-LeiterInnen Verband (SSLV)*, autrement dit l'Association suisse des responsables de groupes de jeux, est également proposée.

Les experts interrogés estiment que les manifestations organisées sont de grande qualité, efficaces et utiles. De manière générale, ils considèrent que les activités de ce champ d'action sont très utiles. Ils souhaitent dès lors que l'OFAS continue d'œuvrer à la coordination et à la mise en réseau.

Utilisation des ressources

L'OFAS alloue actuellement un total de 1,6 poste en équivalent plein temps et un crédit destiné aux prestations d'environ 550 000 francs par an pour les activités menées à l'enseigne de Jeunes et médias. Au total, près de 2,9 millions de francs ont été investis en quatre ans (frais de personnel et prestations).

Les experts sont tous d'avis que l'OFAS a tiré le meilleur parti des ressources allouées jusqu'à présent et évoquent un rapport coût/bénéfice positif. De nombreuses personnes interrogées estiment toutefois que les ressources en personnel actuelles ne sont pas suffisantes et que l'enveloppe allouée est un peu juste. Les personnes interrogées sont presque unanimement d'avis qu'il est absolument nécessaire de poursuivre les activités et que davantage de moyens devraient y être consacrés. Beaucoup pensent qu'il faudrait en particulier renforcer le soutien accordé aux projets des multiplicateurs.

Conclusions relatives aux prestations

L'équipe d'évaluation juge les activités et les mesures de l'ensemble des champs d'action positives à très positives. Les prestations fournies à l'enseigne des champs d'action « Information et sensibilisation » et « Coordination et mise en réseau », en particulier, sont vues comme importantes et utiles. Les prestations du champ d'action « Soutien aux acteurs-clés » sont nettement moins connues. Elles sont toutefois utiles, au sens de l'équipe d'évaluation, car elles permettent de soutenir les activités de tiers, y compris celles qui sont hors thèmes prioritaires et de nature plutôt généraliste. L'équipe d'évaluation estime en particulier que la délimitation des champs d'action « Soutien aux acteurs-clés » et « Développement du savoir » doit être clarifiée, spécialement en ce qui concerne le financement de projets. Elle souligne l'efficacité de l'utilisation des ressources : l'OFAS a fourni un grand nombre de prestations, créé d'excellents produits, organisé des manifestations de qualité et relié les acteurs de terrain, tout cela avec des ressources en personnel plutôt modestes.

3.3.3 Résultats relatifs aux effets des mesures

Il résulte de l'enquête que les mesures de Jeunes et médias ont incité un tiers des personnes interrogées à adopter un rôle plus actif : elles ont en particulier distribué davantage de matériel d'information relatif à la protection des jeunes face aux médias et conseillé un plus grand nombre d'adultes de référence. Près de la moitié des personnes interrogées ont examiné ou actualisé leur propre matériel ou leurs propres prestations en lien avec la protection des jeunes face aux médias, et ont organisé davantage de manifestations sur ce thème ou collaboré à leur organisation. Elles estiment aussi en grande majorité avoir une meilleure connaissance de certains sujets grâce à Jeunes et médias et mieux coordonner leurs activités avec d'autres acteurs.

De l'avis des experts interrogés, les activités de l'OFAS et en particulier les activités de mise en réseau ont amené les acteurs à se rejoindre sur une position commune. L'attention se focalise désormais davantage sur les opportunités que sur les risques. De plus, les parents sont passés

de l'interdiction des médias numériques à l'encadrement actif de leur utilisation par les enfants et les jeunes.

L'évaluation a également examiné l'efficacité des activités de Jeunes et médias au regard des objectifs à long terme de la plateforme. Les résultats montrent que ces activités apportent une contribution précieuse au développement, dans le groupe cible final des enfants et des jeunes, d'une capacité à saisir les opportunités et à éviter les risques liés aux médias numériques. Tant les adultes de référence (notamment les parents et les personnes investies de l'autorité parentale) que les multiplicateurs estiment qu'il s'agit d'une contribution de grande importance.

3.3.4 Conclusions et recommandations de l'évaluation externe

De l'avis de l'équipe d'évaluation, la conception des mesures éducatives de protection des enfants et des jeunes face aux médias a fait ses preuves. Pour elle, les objectifs, les thèmes prioritaires, les destinataires, la mise en œuvre et les prestations sont coordonnés et fournissent une stratégie d'ensemble cohérente. L'approche participative de l'OFAS et la qualité de sa communication avec les acteurs-clés sont très appréciées ; l'OFAS est par ailleurs parvenu à créer des structures de mise en œuvre appropriées.

La mandataire a formulé trois recommandations fondées sur les résultats de l'évaluation.

L'équipe d'évaluation a identifié un certain besoin d'ajustement en ce qui concerne les désignations et les fonctions des différents instruments. Pour de nombreux acteurs, la différence entre les diverses manifestations n'apparaît pas clairement. Ils peinent également à faire la distinction entre certains instruments, lesquels ne portent pas systématiquement le même nom.

Recommandation 1 : Reconduire un modèle qui a fait ses preuves et préciser le profil des manifestations

Au vu du très haut niveau de satisfaction exprimé par les destinataires à l'égard des activités et des effets qu'ils ont observés, l'OFAS devrait reconduire les activités du volet éducatif de la protection des jeunes face aux médias et conserver la flexibilité thématique et l'approche participative, ce qui permettra de continuer à réagir aux évolutions à l'œuvre dans ce domaine. Atteindre les groupes cibles vulnérables doit rester l'objectif premier, indépendamment du champ thématique.

Les désignations et les fonctions spécifiques des différents instruments (manifestations, groupes de travail) doivent être précisées et communiquées, ce qui améliorera leur visibilité et l'attention qui leur est accordée. Il est en particulier recommandé de mieux différencier le Forum national professionnel et le Réseau compétences médiatiques, ou de les fusionner.

L'équipe d'évaluation constate qu'avec des ressources en personnel plutôt limitées, l'OFAS parvient à fournir un grand nombre de prestations de qualité qui doivent absolument être reconduites ou même développées, moyennant des ressources supplémentaires. Certains ajustements permettraient de renforcer leurs effets, en particulier dans le champ d'action « Soutien aux acteurs-clés ».

Recommandation 2 : Préciser, renforcer et faire connaître les prestations visant à soutenir les acteurs-clés

Les prestations visant à soutenir les acteurs-clés devraient être mieux définies, et les destinataires mieux informés de l'offre correspondante. Il serait envisageable de regrouper certains champs d'action qui se recoupent partiellement dans la pratique. Par exemple, les champs d'action « Soutien aux acteurs-clés » et « Coordination et mise en réseau » pourraient être réunis sous le titre « Soutien et mise en réseau des acteurs-clés ».

Il conviendrait également de mieux faire savoir aux acteurs-clés, dans les limites du budget disponible, qu'ils peuvent solliciter un soutien pour des projets ayant valeur de modèle ou

encourageant la participation. Il s'agira donc de définir des critères et de les exposer de manière transparente. Il nous paraît en outre important de continuer à soutenir les projets qui ne sont pas liés à un thème prioritaire spécifique, mais s'attachent à promouvoir les compétences médiatiques en général. L'organisation, à l'échelle régionale, de cours de formation continue sur les compétences médiatiques destinés aux personnes travaillant avec des jeunes pourrait, par exemple, bénéficier d'une telle forme de soutien.

L'évaluation a également montré que les adultes de référence et les multiplicateurs appelaient de leurs vœux l'organisation d'actions de terrain plus fréquentes de la part de l'OFAS. L'équipe d'évaluation ne considère pas cela comme réaliste en raison du caractère limité des ressources en personnel, mais elle suggère d'étendre la collaboration avec les acteurs-clés qui peuvent, de leur côté, être actifs sur le terrain.

Recommandation 3 : Collaborer encore plus étroitement avec les acteurs-clés

L'OFAS devrait développer la collaboration et l'échange systématique d'informations avec les organisations (par ex. avec les acteurs des domaines de la pédagogie sociale, curative ou spécialisée, l'association faïtière pour l'animation enfance et jeunesse en milieu ouvert (AFAJ), la Fédération suisse pour l'accueil de jour de l'enfant (kibesuisse), Pro Juventute, educa ou encore la Fédération suisse des animatrices et animateurs de groupes de jeux (FSAJ/SSLV).

De plus, l'OFAS devrait examiner dans quelle mesure il peut renforcer le soutien qu'il accorde aux acteurs-clés régionaux ou locaux pour leurs activités destinées aux adultes de référence. Cela doit se faire notamment en concertation avec les associations faïtières, les représentants de l'école primaire et les associations de parents d'élèves.

4 Conclusions de l'OFAS

L'évaluation a clairement montré que les activités de la plateforme Jeunes et médias portent leurs fruits. Avec des ressources financières et humaines relativement modestes, celle-ci permet d'offrir un large éventail de prestations qui sont très bien accueillies par les destinataires et déploient toutes sortes d'effets.

De manière générale, les ressources en personnel et financières actuelles (1,6 équivalent plein temps et environ 550 000 francs par an) ne permettent pas de faire plus que ce qui a été réalisé jusqu'ici dans le cadre de Jeunes et médias. Le développement de certaines activités tel que proposé dans l'évaluation ne serait donc envisageable qu'à condition d'allouer des ressources supplémentaires à cette tâche ou de réduire d'autres activités. La réduction de certaines activités n'est toutefois pas considérée comme une option judicieuse. L'évaluation montre clairement que le travail de l'OFAS est très apprécié et considéré comme extrêmement précieux et efficace. Elle indique aussi qu'aucune des activités menées jusqu'ici n'était superflue. Ci-dessous, l'OFAS se prononce sur chacune des trois recommandations. Certaines propositions peuvent être mises en œuvre dans le cadre des structures et des ressources actuelles. D'autres impliquent en revanche un surcoût auquel l'OFAS ne peut faire face avec les ressources actuellement allouées. Le chapitre 4.1 indique quels développements ultérieurs seraient judicieux du point de vue des experts et quelles activités actuelles - jugées utiles - devraient être mises en œuvre de manière encore plus ciblée à l'avenir (cf. ch. 4.2).

4.1 Avis de l'OFAS concernant les recommandations

Recommandation 1 : Reconduire un modèle qui a fait ses preuves et préciser le profil des manifestations

L'équipe d'évaluation recommande à l'OFAS de reconduire les activités du volet éducatif de la protection des jeunes face aux médias et de conserver la flexibilité thématique et l'approche participative pratiquées jusqu'ici. Atteindre les groupes cibles vulnérables doit rester l'objectif premier, indépendamment du champ thématique. Elle recommande en outre de définir plus clairement les désignations et les fonctions spécifiques des différents instruments.

Comme suggéré, l'OFAS va poursuivre la stratégie suivie jusqu'à présent, celle-ci ayant fait ses preuves. Il va également conserver la flexibilité thématique et l'approche participative adoptées jusqu'ici. Dans ce domaine extraordinairement dynamique, il est particulièrement important de pouvoir continuer à répondre rapidement aux évolutions et aux défis actuels.

L'OFAS a lui aussi déjà constaté qu'il est parfois difficile pour les personnes extérieures de faire la distinction entre les grandes manifestations (« Forum national professionnel » et « Réseau compétences médiatiques »). De plus, les différents noms des organes (temporaires) en rapport avec les thèmes prioritaires portent parfois à confusion. Le nom et le profil des manifestations et des organes seront précisés pour la période 2021-2025. L'objectif est de communiquer plus clairement vis-à-vis de l'extérieur. Le « Réseau compétences médiatiques » et le « Forum national professionnel » seront mieux différenciés. L'OFAS estime que leur fusion n'est pas envisageable, car chacune de ces deux manifestations est destinée à un public différent : le « Forum national professionnel » est ouvert à toute personne s'intéressant à la question de la promotion des compétences médiatiques, tandis que le « Réseau compétences médiatiques » est réservé aux spécialistes et leur offre une plateforme d'échange et de mise en réseau. Le niveau des contenus présentés dans ces deux manifestations n'est par conséquent pas le même. La première mesure visant à mieux délimiter ces manifestations consistera à rebaptiser le réseau en « Réseau de spécialistes en compétences numérique » et le forum en « Forum national Jeunes et médias ». On sous-entend ainsi que ce dernier ne s'adresse pas à un public d'experts, mais à des professionnels tels que les enseignants, animateurs de jeunesse ou policiers

intéressés par ce domaine. En outre, les groupes d'experts et groupes de travail temporaires consacrés à des thèmes prioritaires seront désormais nommés plus clairement.

Développement ultérieur :

Il serait souhaitable de chercher encore plus systématiquement à atteindre les groupes cibles vulnérables, par exemple en veillant à ce que les publications s'adressent largement aux parents et aux adultes de référence (brochure « Compétences médiatiques – Conseils pour utiliser les médias numériques en toute sécurité » et dépliant « Recommandations pour l'utilisation des médias numériques »), à ce qu'elles soient disponibles en langue facile à lire et à ce que les groupes cibles vulnérables bénéficient d'une approche et d'une information spécifiques par l'intermédiaire d'organisations partenaires.

Recommandation 2 : Préciser, renforcer et faire connaître les prestations visant à soutenir les acteurs-clés

L'équipe d'évaluation recommande de définir plus clairement les prestations de soutien aux acteurs-clés et de mieux les faire connaître. Elle propose aussi de regrouper certains champs d'action qui, dans la pratique, se recoupent partiellement. Elle suggère par ailleurs de mieux informer les acteurs-clés du soutien dont ils peuvent bénéficier pour des projets à valeur de modèle ou encourageant la participation et visant à promouvoir les compétences médiatiques générales.

Le regroupement proposé de certains champs d'action est judicieux dans la mesure où trois d'entre eux, « Soutien aux acteurs-clés », « Développement du savoir » et « Coordination et mise en réseau », présentent effectivement des recouvrements. Du point de vue de l'OFAS, la fusion des champs d'action « Soutien aux acteurs-clés » et « Développement du savoir » est la plus logique, puisque tous deux visent, globalement, à soutenir des tiers en vue de développer le savoir et les qualifications dans le domaine de la promotion des compétences médiatiques. À partir de 2021, ces deux champs d'action seront donc réunis en un seul, baptisé « Développement du savoir et des compétences ».

À l'origine, le champ d'action « Soutien aux acteurs-clés » avait pour objectif de soutenir et de renforcer les actions des multiplicateurs. Ces activités de soutien, qui peuvent prendre des formes très diverses (soutien conceptuel, aides financières ou partage d'expertise), n'ont toutefois pas donné lieu à une publicité particulière ou à une communication à large échelle, en conséquence de quoi les demandes pour de telles prestations n'ont pas été nombreuses. Dans le même temps, cependant, des appels à projets lancés dans le cadre des thèmes prioritaires choisis ont enregistré une forte participation. L'objectif du soutien aux acteurs sur le terrain a donc malgré tout pu être atteint, tout au moins partiellement. Il restera possible à l'avenir de soutenir des projets spécifiques dans le cadre des thèmes prioritaires, toujours en fonction du thème et des lacunes identifiées.

Développement ultérieur :

Un développement de l'activité de soutien de projets tel que recommandé à diverses reprises dans l'évaluation aurait en principe du sens : 20 % du budget actuel (environ 110 000 francs) pourraient être consacrés au financement de projets de participation ou pouvant servir de modèle de contributeurs externes. Cela permettrait de co-financer, y compris en dehors des thèmes prioritaires, des projets d'importance et de qualité ayant pour objet la promotion des compétences médiatiques en général ou conçus pour des groupes cibles spécifiques. Les critères de soutien devraient être définis en conséquence et faire l'objet d'une communication proactive.

Recommandation 3 : Collaborer encore plus étroitement avec les acteurs-clés

L'équipe d'évaluation recommande à l'OFAS d'étendre encore sa coopération avec les organisations. En outre, celui-ci devrait examiner dans quelle mesure il peut renforcer le soutien accordé aux acteurs-clés régionaux ou locaux pour leurs activités.

Durant la période 2016-2020, les services fédéraux, les cantons (CDIP, CCDJP, CDAS, CIIP), les villes et les communes étaient représentés au sein du groupe stratégique Jeunes et médias. Les associations de branche (économie) ont par ailleurs été largement impliquées dans les travaux d'élaboration d'un projet de loi pour la protection des mineurs dans les secteurs du film et du jeu vidéo. Bien qu'il n'y ait pas eu de coopération systématique avec les autres acteurs de la protection de la jeunesse (associations, fondations, autres organisations), il existe un échange informel et nombre de ces acteurs ont collaboré – de manière parfois soutenue – aux thèmes prioritaires ou à des manifestations dans le cadre de groupes de travail. Du point de vue de l'OFAS, il serait toutefois important d'impliquer ces acteurs plus étroitement au plan institutionnel, par exemple à l'enseigne d'un groupe d'accompagnement mettant à contribution son expertise dans les travaux de l'OFAS. Ceci peut être entrepris dans le cadre des ressources existantes.

Développement ultérieur :

Une intensification de la coopération de fond avec certains acteurs de premier plan (comme Pro Juventute, PSC, AFAJ ou educa) serait tout à fait pertinente et avantageuse. Cela permettrait de mener davantage d'actions communes, mais aussi de transmettre des messages uniformes et une même position par rapport à l'utilisation des médias numériques et à la promotion des compétences médiatiques. Il est essentiel de communiquer clairement et à l'unisson vis-à-vis des parents et des adultes de référence.

Le fait que de nombreux adultes de référence et multiplicateurs appellent de leurs vœux l'organisation d'actions de terrain plus fréquentes de la part de l'OFAS ressort non seulement des résultats de l'évaluation, mais aussi des nombreuses demandes de participation à des soirées pour les parents ou à des cours de formation, par exemple, que Jeunes et médias reçoit pratiquement chaque semaine. Il ne s'agit toutefois pas de tâches qui incombent à un organisme spécialisé d'envergure nationale, mais en premier lieu aux réseaux et aux acteurs régionaux ou locaux. Ce travail est toutefois essentiel pour que les messages de promotion des compétences médiatiques parviennent de manière encore plus ciblée aux différents groupes cibles.

Développement ultérieur :

Il serait indiqué, pour faire passer les messages de Jeunes et médias et atteindre des groupes cibles spécifiques, de charger les acteurs régionaux ou locaux d'être actifs sur le terrain. Cela serait particulièrement utile lors de la diffusion de nouvelles publications ou de publications actualisées.

4.2 Activités 2021-2025

Pour la période 2021-2025, l'OFAS a revu la stratégie Jeunes et médias en vigueur jusqu'ici sur la base des résultats de l'évaluation et des expériences des cinq dernières années. La nouvelle organisation des activités au sein de champs d'action redéfinis a ensuite été soumise à vingt experts du domaine de la promotion des compétences médiatiques et de la protection de la jeunesse. La proposition a été revue sur la base de leurs commentaires, puis présentée pour discussion et approbation au groupe stratégique Jeunes et médias. L'orientation qui a prévalu jusqu'ici sera conservée dans les grandes lignes. Seules quelques rares adaptations ont été apportées aux mesures. Les résultats de l'évaluation ont clairement montré que le modèle en vigueur est apprécié et que seules quelques activités sont concernées par la nécessité d'un ajustement. La plupart des mesures des trois champs d'action nouvellement définis peuvent être réalisées dans le cadre des ressources humaines et financières actuelles. En revanche, un développement ultérieur avec une gestion plus active du site Internet et de nouvelles formes de communication ne peuvent être mises en œuvre avec les ressources en personnel actuellement allouées. Il en va de même pour les thèmes phares, qui complètent judicieusement les thèmes prioritaires. Le passage qui suit expose les activités prévues pour chaque champ d'action et revient brièvement sur les thèmes prioritaires.

Champs d'action

Au lieu des quatre champs d'action existant jusqu'ici, seuls trois seront conservés : « Information et sensibilisation », « Développement du savoir et des compétences » et « Coordination et mise en réseau ». Cela correspond à la proposition de l'équipe d'évaluation (recommandation 2).

Le **champ d'action « Information et sensibilisation »** n'exige pas d'adaptation majeure. Pierre angulaire de la plateforme, le site web jeunesetmedias.ch continuera à être régulièrement actualisé et, si nécessaire, enrichi de thèmes supplémentaires. Les activités sur les réseaux sociaux seront également maintenues dans la mesure actuelle. Elles complètent l'offre Jeunes et médias, sans représenter toutefois son principal canal de communication. La newsletter sera elle aussi maintenue, puisqu'elle constitue un moyen éprouvé de promouvoir de nouvelles publications (brochures, dépliant) ou des manifestations Jeunes et médias. Les publications continueront d'être régulièrement actualisées. De courtes vidéos seront également diffusées plus fréquemment. Il s'agit en effet d'un moyen de communication intéressant à utiliser sur les réseaux sociaux et à mettre par exemple à la disposition des enseignants pour des soirées destinées aux parents. En outre, les relations avec les médias, les réponses aux questions citoyennes et la participation active aux manifestations nationales ou suprarégionales de tiers (tables rondes, conférences) seront maintenues dans un volume comparable. Pour ce qui est des relations avec les médias, un accent particulier sera mis sur les magazines destinés aux parents (comme *ElternMagazin Fritz & Fränzi* [en allemand] ou *FamilleSPICK*).

Développement ultérieur :

Pierre angulaire des activités, le site web sera géré plus activement, ce qui signifie que de nouveaux thèmes ou de nouvelles actualités seront ajoutés rapidement (nouvelles rubriques en trois langues, rubrique « Actualité », blog).

De nouvelles formes de communication interactives seront utilisées pour faire passer des messages auprès des groupes cibles (application, flyer interactif, etc.).

Les sujets précis qui deviennent soudain actuels et urgents feront l'objet d'un traitement spécifique.

Pour ce qui est du **champ d'action « Développement du savoir et des compétences »**, il est prévu de continuer à investir dans le travail de fond. L'OFAS contribuera également financièrement aux grandes études nationales. Le co-financement de projets pourra se poursuivre comme jusqu'ici, avec au maximum 10 % du budget total par an qui y est consacré. En parallèle, il sera toujours possible de financer des projets spécifiques de participation ou pouvant servir de modèle dans le cadre des thèmes prioritaires.

Dans le **champ d'action « Coordination et mise en réseau »**, on veillera à l'avenir à ce que les manifestations et les organes existants reçoivent des dénominations plus précises et soient mieux délimités. Une communication claire et compréhensible sera particulièrement importante à cet égard. Comme indiqué plus haut, le Réseau compétences médiatiques sera renommé « Réseau de spécialistes en compétences numériques » et le Forum national professionnel « Forum national Jeunes et médias ». Ainsi, les noms de ces manifestations indiquent déjà à qui elles sont adressées. Le « Réseau de spécialistes en compétences numériques » a pour but d'offrir une plateforme d'échange et de réseautage aux spécialistes, tandis que le « Forum national Jeunes et médias » s'adresse aux professionnels en contact direct avec les parents et les jeunes. Il est par ailleurs prévu de renforcer les échanges et la coopération avec les acteurs de la promotion des compétences médiatiques. Un groupe d'accompagnement sera institué à cette fin en association avec les acteurs-clés de premier plan. Celui-ci permettra de consolider les connaissances spécialisées et d'exploiter les synergies. Les représentants de la Confédération, des cantons, des villes et des communes qui accompagnaient jusqu'ici les activités de Jeunes et médias au plan stratégique dans le cadre du groupe stratégique seront désormais informés par l'intermédiaire du groupe de coordination fédérale de la politique de l'enfance et de la jeunesse, qui existe déjà. Certains acteurs feront leur entrée au sein du nouveau groupe d'accompagnement.

Points forts

Des points forts, qui sont à chaque fois traités pendant environ deux ans, ont également été définis pour la période 2021-2025. Les thèmes « Protection des données » et « La haine sur internet » sont en cours jusqu'à fin 2021. Le thème prioritaire pour 2022/2023 sera défini dans le courant de cette année, en fonction des lacunes identifiées, avec le concours du groupe d'accompagnement Jeunes et médias. À l'avenir, les thèmes prioritaires seront à nouveau planifiés de manière à ce qu'un nouveau thème soit lancé chaque année (pour une durée de deux ans chacun).

4.3 Synthèse

L'équipe d'évaluation a constaté que « malgré des ressources en personnel relativement modestes, l'OFAS fournit un grand nombre de prestations utiles et de qualité », et que « certains ajustements permettraient de renforcer leur impact potentiel ». Comme expliqué au début du chapitre 4, ces ajustements ne peuvent être mis en œuvre avec les ressources en personnel actuelles. Avec un développement ultérieur, qui fait sens d'un point de vue des experts concernés, il serait cependant possible de toucher encore plus de parents, d'adultes de référence, d'enseignants et de personnes chargées d'encadrement et de mettre à leur disposition du matériel et des informations de qualité pour l'accompagnement d'enfants et de jeunes dans leur utilisation des médias numériques. Dans le futur, les compétences médiatiques resteront une aptitude essentielle pour affronter le quotidien. Il est donc essentiel de continuer d'investir dans la promotion de ces compétences. Dans ce contexte, l'OFAS entend poursuivre les services actuels, qui sont considérés comme étant de grande qualité, utiles et efficaces. En revanche, le développement ultérieur des mesures actuelles ne peut être envisagé avec les ressources en personnel actuellement allouées.

Bibliographie

Bernath, Jael ; Suter, Lilian ; Waller, Gregor ; Külling, Céline ; Willemse, Isabel ; Süss, Daniel (2020) : JAMES – Jeunes, activités, médias – enquête Suisse. Zurich : Haute école zurichoise de sciences appliquées ZHAW.

La Mantia, Alexandra ; Iselin, Milena ; Müller, Franziska ; Ritz, Manuel (2020). Évaluation des mesures éducatives prises dans le domaine de la protection des enfants et des jeunes face aux médias de 2016 à 2020. Aspects de la sécurité sociale. Rapport de recherche N°12/20 (en allemand). Berne : Office fédéral des assurances sociales OFAS

Lobe, Bojana ; Velicu, Anca ; Staksrud, Elisabeth ; Chaudron, Stephane ; Di Gioia, Rosanna (2020) : How children (10-18) experienced online risks during the Covid-19 lockdown - Spring 2020. Luxembourg : Publications Office of the European Union.

Waller, Gregor ; Suter, Lilian ; Bernath, Jael ; Külling, Céline ; Willemse, Isabel ; Martel, Nicolas ; Süss, Daniel (2019) : MIKE. Medien / Interaktion / Kinder / Eltern. Rapport sur les résultats de l'étude MIKE 2019 (en allemand avec résumé en français). Zurich : Haute école zurichoise de sciences appliquées ZHAW.